## L'Algérie accuse des «parties extérieures» de l'«inonder» de migrants

## 26.06.2023 L'Algérie accuse des «parties extérieures» de l'«inonder» de migrants

Alors que la presse internationale rapporte que l'ONU et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) accusent l'Algérie d'expulser vers le nord du Niger 9 000 migrants, Alger opte pour la fuite en avant. Le Ministère public près du Conseil de la magistrature dans le pays affirme que «les hordes d'immigrés en provenance du la région du Sahel vers l'Algérie sont généralement dirigées dans le cadre d'un plan systématique ourdi par des parties extérieures, visant à saper la stabilité du pays et à l'embarrasser devant la communauté internationale», rapporte ce lundi Echoroukonline.

«L'Algérie est considérée comme un pays de transit et non comme un pays d'origine pour ces immigrés illégaux, mais il faut être prudent car ce que subissent les Africains dans un pays voisin est l'une des pires formes de torture, et la tentative de ce dernier d'impliquer l'Algérie et la responsabiliser a pour objectif de ternir son image auprès de l'opinion publique internationale», a souligné le vice-procureur général de la république, dans une intervention.

Dans son rapport de 2023 sur la situation du trafic d'êtres humains à travers le monde, le Département d'Etat américain a souligné que «le gouvernement algérien ne respecte pas pleinement les normes minimales pour l'élimination de la traite et ne fait pas d'efforts significatifs dans ce sens».

Le Journal officiel en Algérie a publié, en mai dernier, la loi portant sur la lutte contre la traite des êtres humains, avec des peines d'emprisonnement et des amendes contre les mis en cause.

Source :

https://www.yabiladi.com/articles/details/140735/l-algerie-accuse-parties-exterieures-inonder.html